

RCS : TARASCON

Code greffe : 1305

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TARASCON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 00296

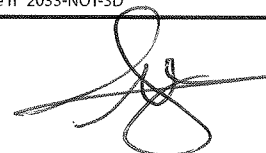
Numéro SIREN : 828 676 163

Nom ou dénomination : A.F.D.M . ARTISAN FACADIER DU MIDI

Ce dépôt a été enregistré le 02/10/2020 sous le numéro de dépôt 3689

Désignation de l'entreprise <u>A.F.D.M. Artisan Façadier du Midi SASU</u>				Néant ☐ *															
Adresse de l'entreprise <u>15 Rue Charlie Chaplin 13200 ARLES</u>																			
SIRET <table border="1" style="display: inline-table; border-collapse: collapse; text-align: center;"> <tr> <td>8</td><td>2</td><td>8</td><td>6</td><td>7</td><td>6</td><td>1</td><td>6</td><td>3</td><td>0</td><td>0</td><td>0</td><td>1</td><td>1</td> </tr> </table>						8	2	8	6	7	6	1	6	3	0	0	0	1	1
8	2	8	6	7	6	1	6	3	0	0	0	1	1						
Durée de l'exercice en nombre de mois * <u>1</u> <u>2</u> Durée de l'exercice précédent * <u>1</u> <u>2</u>																			
				Exercice N clos le <u>31/12/2019</u>															
ACTIF				Brut 1															
				Amortissements-Provisions 2															
				Net 3															
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobiliisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012														
		Autres *	014		016														
	Immobiliisations corporelles *		028	78 215	030	26 562													
	Immobiliisations financières * (1)		040	80	042	80													
	Total I (5)		044	78 295	048	26 562													
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052														
		Marchandises *	060		062														
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066														
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	125 633	070	125 633													
		Autres * (3)	072	33 615	074	33 615													
	Valeurs mobilières de placement		080		082														
	Disponibilités		084	56 237	086	56 237													
	Charges constatées d'avance *		092		094														
	Total II		096	215 485	098	215 485													
	Total général (I + II)		110	293 781	112	26 562													
PASSIF				Exercice N 1															
				NET															
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *			120	2 000														
	Écarts de réévaluation			124															
	Réserve légale			126	200														
	Réserves réglementées *			130	1 000														
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)			131															
	Report à nouveau			134	255														
	Résultat de l'exercice			136	53 325														
	Provisions réglementées			140															
	Total I			142	56 780														
Provisions pour risques et charges			Total II																
			154																
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées			156															
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			164															
	Fournisseurs et comptes rattachés *			166	78 847														
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)			169	1 596														
	Produits constatés d'avance			174															
Total III			176	210 439															
Total général (I + II + III)			180	267 218															
RENVIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195												
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	41 307											
	(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	2 500											

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD



②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2020

Formulaire obligatoire (Article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise

A.F.D.M. Artisan Façadier du Midi SASU

Néant ☐ *

A – RÉSULTAT COMPTABLE

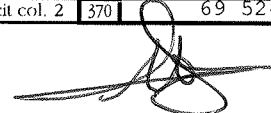
Formulaire déposé
au titre de l'IR

018

Exercice N clos le
31/12/2019

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209		210				
	Production vendue	Biens	215		214				
		Services *	217		218	620 512			
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222				
	Production immobilisée *				224				
	Subventions d'exploitations reçues				226	28			
	Autres produits				230	3 356			
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)					232	623 896			
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234				
	Variation de stocks (marchandises) *				236				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238	241 540			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *				240	6 659			
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)				242	133 402			
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243	674	244	2 242			
	Rémunérations du personnel *				250	103 101			
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	49 534			
	Dotations aux amortissements *				254	14 204			
	Dotations aux provisions				256				
	Autres charges (dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * ; dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)		259		260	3 368			
Total des charges d'exploitation (II)					264	554 050			
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)					270	69 846			
Produits financiers (III)		280		Charges financières (V)	294				
Produits exceptionnels (IV)					290	2 500			
Charges exceptionnelles (VI)		(dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) ; dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D))		347	300	4 510			
Impôt sur les bénéfices * (VII)					306	14 511			
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)					310	53 325			
B – RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	53 325	314			
Régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316					
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles			318					
	Provisions non déductibles *			322					
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324	14 511				
	Divers * dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM *	248	330	1 688		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	249		251			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998					
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999					
Dédutions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997					
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986	ZFU-TE (44. octies et octies A)	987		342			
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	JEI (44. sexies A)	989					
	ZRD (44. terdecies)	127	ZRR (44. quindécies)	138					
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991	Pôles de compétitivité hors CICE (art. 44. undécies)	990					
	ZFANG 44. quaterdecies	345	Investissements outre-mer	344					
	Bassins urbains à dynamiser – BUD (art. 44 sexdecies)	992	Zone de développement prioritaire (44. septdecies)	993					
	Créance due au report en arrière du déficit			346		350			
	Dédution exceptionnelle (Art. 39 decies)			655					
	Dédution exceptionnelle (Art 39 decies A)	643	Dédution exceptionnelle (Art 39 decies B)	645					
Dédution exceptionnelle (Art 39 decies C)	647	Dédution exceptionnelle (Art 39 decies D)	648						
Dédution exceptionnelle simulateur de conduite	641								
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS					Bénéfices col. 1	Déficit col. 2	352	69 524	354
Déficit de l'exercice reporté en arrière *				356					
Déficits antérieurs reportables * dont imputés sur le résultat :						360			
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS					Bénéfices col. 1	Déficit col. 2	370	69 524	372

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD



PREAMBULE

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019 dont le total est de 267 218,37 E et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de 53 324,95 E, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

1.1 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Type	Durée
Logiciels informatiques	de 01 à 03 ans
Brevets	07 ans
Agencements, aménagements des terrains	de 06 à 10 ans
Constructions	de 10 à 20 ans
Agencement des constructions	12 ans
Matériel et outillage industriels	05 ans
Agencements, aménagements, installations	de 06 à 10 ans
Matériel de transport	04 ans
Matériel de bureau et informatique	de 03 à 10 ans
Mobilier	de 05 à 10 ans

1.2 - CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

1.3 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS - COVID-19

Les états financiers de l'entité ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité.

Eu égard à la publication du décret du 15 mars 2020 portant sur les mesures relatives à la lutte contre la propagation du virus covid 19, la société s'attend à un impact probable sur ses états financiers en 2020. A la date d'arrêté des comptes des états financiers 2019, la direction n'est pas en mesure d'évaluer avec une précision suffisante l'impact de cet événement exceptionnel

2 - CHANGEMENTS DE METHODE

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N°2017-01 du 05 mai 2017, modifié par le règlement ANC N°2017-03 du 03 novembre 2017

- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce 2017 et mis à jour des différents règlements complémentaires à la date d'établissement des comptes annuels.

3 - INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES POUR DONNER UNE IMAGE FIDELE

4 - ETAT DES IMMOBILISATIONS

ACTIF IMMOBILISE	Valeur brute des immos au début d'exo	Augmentat [*]	Diminutions	Valeur brute des immos à fin d'exo	Réév. légale Valeur d'orig. à fin d'exo
Fonds commercial					
Autres					
Terrains					
Constructions					
Install. tech., matériel, outill. industriels	25 992	21 315		47 307	
Install. générales, agencements divers					
Matériel de transport	14 917	19 325	4 800	29 442	
Autres immobilisations corporelles	800	666		1 466	
Immobilisations financières	80			80	
TOTAL	41 788	41 307	4 800	78 295	

5 - ETAT DES AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant des amortiss. au début d'exo	Augmentat' Dotations de l'exercice	Diminutions Amort. aff. élém. sortis	Montant des amortiss. à fin d'exo
Immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Install. techn., matériel et outillages industriels	8 504	7 777		16 281
Install. générales, agencem., aménagem. divers				
Matériel de transport	5 033	6 218	1 978	9 273
Autres immobilisations corporelles	800	208		1 008
TOTAL	14 336	14 203	1 978	26 562

6 - ETAT DES PROVISIONS

NATURE DES PROVISIONS	Début exercice	Augmentat. dotations	Diminutions reprises	Fin exercice
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Autres provisions réglementées				
Provisions				
Sur immobilisations				
Sur stocks et en-cours				
Sur clients et comptes rattachés	3 345		3 345	
Autres dépréciations				
TOTAL	3 345		3 345	

8 - AUTRES TABLEAUX (SUITE)**8.1 - CHARGES A PAYER ET AVOIRS A ETABLIR**

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	
Dettes fiscales et sociales	35 332
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL	35 332

8.2 - COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

	Nombre	Valeur nominale
Actions /parts soc. composant le capital au début de l'exercice	200	10,00
Actions /parts soc. émises pendant l'exercice		
Actions /parts soc. remboursées pendant l'exercice		
Actions /parts soc. composant le capital en fin d'exercice	200	10,00

Commentaires:

8.3 - VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES NET

Répartition par secteur d'activité	Montant
Ventes de marchandises	
Ventes de produits finis	
Prestations de services	620 512
TOTAL	620 512

Répartition par marché géographique	Montant
France	620 512
Etranger	
TOTAL	620 512

A.F.D.M. - Artisan Façadier du Midi
Société par actions simplifiée au capital de 2 000 euros
Siège social : 15 Rue Charlie Chaplin, 13200 ARLES
RCS TARASCON 828 676 163

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 31 JUILLET 2020

DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice de **53 324,95 euros** de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	53 324,95 euros
Auquel s'ajoute :	
Le Report à Nouveau antérieur :	254,87 euros

Solde	53 579,82 euros
 A titre de dividendes	 50 000,00 euros
Soit 250,00 euros par action	

Le solde	3 579,82 euros

- . pour un montant de **3 300,00 euros au compte "autres réserves"**
qui s'élève ainsi de 1 000,00 euros à 4 300,00 euros
- . pour un montant de **279,82 euros au compte "report à nouveau"**
qui s'élève ainsi de 254,87 euros à 279,82 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social le 1^{er} Août 2020.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2019 éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 50 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

L'associé unique prend acte que les dividendes distribuées depuis la constitution de la société ont été les suivants :

Exercice clos le 31 Décembre 2017 (1^{er} exercice) :

42 000,00 euros, soit 210,00 euros par action
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 42 000,00 euros.

Le 3/12/2019

74 000,00 euros, soit 370,00 euros par action
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 74 000,00 euros.

Certifié conforme
Le Président

